



# Appel à candidatures

## BOURSES du GOUVERNEMENT FRANÇAIS (BGF)

### Caractéristiques de l'appel

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Mauritanie met à disposition des établissements d'enseignement supérieur et des instituts de recherche, des bourses du gouvernement français : **Allocation doctorale, Recherche junior, Recherche sénior.**

**Allocation doctorale** : Elle s'adresse à des étudiants mauritaniens qui souhaitent réaliser une thèse, ou qui sont actuellement en première année de thèse. La thèse doit se réaliser entre un laboratoire de recherche mauritanien et français. Le doctorant bénéficiera d'une bourse de mobilité de **6 mois par an, pendant 3 ans, dans un laboratoire français et en cotutelle** (sous réserve de sa réinscription en thèse). La bourse comprend pour chaque séjour, les frais de transport international, d'hébergement, de subsistance, ainsi que la couverture sociale et les frais d'inscription universitaires en France pour les trois années.

**Recherche junior** : Cette allocation s'adresse à des étudiants mauritaniens qui débutent un doctorat ou qui sont actuellement en doctorat en Mauritanie qui souhaiteraient bénéficier d'une mobilité de **4 mois maximum dans un laboratoire étranger**. Cette bourse n'est pas cumulable avec l'allocation doctorale.

**Recherche sénior** : Cette allocation s'adresse à des enseignants chercheurs ou des chercheurs mauritaniens actuellement en poste en Mauritanie qui souhaiteraient bénéficier d'une mobilité de **2 mois maximum dans un laboratoire étranger**.

Pour les allocations de recherche junior et sénior, la bourse comprend les frais de transport international, d'hébergement, et de subsistance.

*Aucune de ces bourses de mobilité internationale n'est cumulable avec une autre bourse pour la même période.*

### Critères d'attribution et de sélection

Bourses attribuées dans le cadre de :

- Projets individuels de recherche s'inscrivant dans le cadre d'une cotutelle de thèse, ou d'un séjour de recherche dans des laboratoires d'accueil reconnus.
- Projets collectifs de recherche s'inscrivant dans le cadre d'un laboratoire ou d'un groupe de recherche reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les critères principaux de sélection sont :

- L'excellence de la candidature.
- La qualité du projet de recherche et du laboratoire d'accueil.
- Les projets ayant un fort potentiel en termes de rayonnement scientifique ou/et de développement économique pour la Mauritanie.
- À compétences égales, les candidatures féminines seront priorisées.

## Critères d'éligibilités

### Allocation doctorale :

- Age limite : 32 ans (au 31 décembre 2016), de nationalité mauritanienne.
- Diplôme de master ou diplôme équivalent permettant l'inscription en doctorat.
- Pour les étudiants non-inscrits en thèse, fournir une attestation d'engagement des directeurs de thèse mauritaniens et français pour la codirection de la thèse en cotutelle.
- Pour les étudiants actuellement inscrits en première année de thèse en France, fournir la convention de cotutelle.
- Transmettre un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

### Recherche junior :

- Age limite : 32 ans (au 31 décembre 2016), de nationalité mauritanienne.
- Attestation d'inscription en thèse pour l'année 2016-2017.
- Transmettre un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

### Recherche sénior :

- Age limite : 45 ans (au 31 décembre 2016), de nationalité mauritanienne, titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent.
- Avis du directeur de l'unité de recherche et du chef d'établissement sur la mobilité internationale.
- Transmettre un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

## Procédure

Le formulaire de dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'Ambassade de France en Mauritanie, à l'adresse suivante : [www.ambafrance-mr.org](http://www.ambafrance-mr.org)

Le dossier de candidature doit obligatoirement être rédigé à partir du formulaire à télécharger en respectant les consignes fixées. Le dossier est rédigé en français. Tous les documents officiels en arabe devront être traduits en français et attestés.

Le formulaire de candidature ainsi que les pièces jointes (d'un poids impérativement inférieur à 8 Mo et au format PDF) doivent être retournés par courriel à l'adresse suivante : [eric.marcon42@gmail.com](mailto:eric.marcon42@gmail.com)

Pour renseigner le formulaire de candidature vous devez utiliser une version d'Acrobat Reader 9.0 ou postérieure. Vous pouvez télécharger gratuitement cette version à l'adresse suivante : <https://get.adobe.com/fr/reader/>

**Tout dossier non conforme aux recommandations et/ou incomplet sera rejeté.**

## Calendrier

### **Date limite de dépôt le 31 mars 2017**

Une commission mixte et paritaire se réunira en mai 2017 pour sélectionner les candidats. Les résultats seront communiqués aux intéressés au plus tard à la fin du mois de mai 2017.

Les candidats retenus pour une bourse du gouvernement français **devront obligatoirement effectuer leur 1<sup>er</sup> séjour au cours de l'année civile 2017** faute de quoi la bourse sera annulée.

**Pour plus d'informations vous pouvez contacter :**

**Eric MARCON**

[eric.marcon42@gmail.com](mailto:eric.marcon42@gmail.com)